



2005 - Module TST BT EME

Fiche mise à jour le 07/04/2023



Site AFPPENN

830 €

Site Client

	<p>Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires pour la préparation à l'habilitation d'indice "T" sur les ouvrages de type émergence supérieure à 35².</p>	
	<p>Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages</p>	
	<p>Apports pratiques : Pose d'un nouveau départ monobloc sur un tableau BT de poste HTA/BT. Habillage de pièces nues sous tension (tableau, grille, ...). Préparation sous tension d'une extrémité de câble souterrain à isolation synthétique de section supérieure à 35mm². Connexion et déconnexion sous tension d'un câble de section supérieure à 35mm² sur différents types de grilles en coffrets, armoires de réseau et sur un tableau BT de poste HTA/BT. Connexion et déconnexion sous tension d'un matériel en fiche technique (par exemple shunt, commutateur de réseau, connectique de moyen de réalimentation, etc.). Mise en œuvre d'une EJAS sous tension.</p>	 <p>3 jour(s) , 21 heures</p>
	<p>Pré-requis : L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - avoir suivi le module de base habilitant TST depuis moins de 2 ans et être apprécié positivement ou être habilité « T » pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique, en les pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT unique du Comité des Travaux Sous Tension. - maîtriser la mise en oeuvre hors tension des travaux sur les émergences, notamment sur des câbles de section supérieure à 35 mm² (habilitation B1 minimum). - connaître la technologie et la terminologie des ouvrages EME (tableau BT de poste HTA/BT, grille de fausse coupure, ...). - la participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. <p>Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.</p>	 <p>Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension.</p>  <p>Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.</p>
	<p>Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.</p>	
	<p>Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.</p>	